

Inscription à un cours en ligne de la paie – S.C.P

Date : _____

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTUDIANT (en caractères

d'imprimerie)

N° de l'ACP (le cas échéant) : _____

Prénom : _____

Nom de famille : _____

Adresse professionnelle (aucune boîte postale)

Nom de l'organisation : _____

Titre : _____

Adresse : _____

Ville/Province : _____

Code postal : _____

Tél. : _____

Télec. : _____

Courriel : _____

Adresse du domicile (aucune boîte postale)

Adresse : _____

Ville/Province : _____

Code postal : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Adresse de correspondance préférée :

Professionnelle

Domicile

Toute correspondance de l'ACP sera envoyée à l'adresse préférée.

TITRE DE COURS (sélectionnez un cours seulement)

Législation sur la conformité de la paie

Principes fondamentaux de la paie 1

(cours préalable : Législation sur la conformité de la paie)

Principes fondamentaux de la paie 2

(cours préalable : Principes fondamentaux de la paie 1)

Date de début du cours (mm/jj/aa) : _____

Résumé des frais d'inscription

Veillez lire ATTENTIVEMENT avant de choisir les frais d'inscription.

- Membre actuel de l'ACP (vous êtes membre en souscrivant à une adhésion à titre de membre individuel ou par l'intermédiaire de votre organisation.)
- Une année d'adhésion et une inscription au cours. Si vous n'êtes pas membre courant, vous devez choisir cette option. En choisissant cette option, 205 \$ (taxes en sus) de vos frais d'inscription seront appliqués à une adhésion d'un an avec l'ACP, à titre de membre associé, renouvelable chaque année. Pour plus d'information sur l'adhésion, consultez www.paie.ca

Montant joint : _____
(Voir le tableau de FRAIS D'INSCRIPTION. Nous n'acceptons pas de chèque postdaté.)

Chèque : personnel organisationnel mandat
Payable à : L'Association canadienne de la paie

Carte de crédit : Visa MasterCard Amex

Veillez noter que nous n'acceptons pas les paiements par Visa Débit.

N° de la carte de crédit : _____

Date de fin de validité : MM _____ AA _____

Personnel organisationnelle

Nom du titulaire de la carte : _____

Signature du titulaire de la carte : _____
N° de TPS/TVH : R100769918 / N° de TVQ : 1013458720

Veillez remplir ce formulaire et nous le retourner avec paiement.

à :
l'Association canadienne de la paie
1600-250 Rue Bloor Est, Toronto ON M4W 1E6
Ou
Par télécopie : 416-487-3384

Pour assistance : Courriel – accreditation@paie.ca

Téléphone : 416-487-3380/1-800-387-4693 poste : 273

Formulaire d'inscription ainsi que le paiement au complet (en monnaie canadienne seulement) doit être reçu au moins 10 jours avant le début du cours.

Chèques sans provision : Des frais de 25 \$ s'appliqueront sur tout chèque sans provision ou toute opposition. L'ACP ne fournira aucun autre service avant la réception du paiement des frais pour chèque sans provision.

Politique régissant la protection de la vie privée : L'ACP ne vend ni n'échange ni ne divulgue des renseignements privés à de tierces parties. Toutefois, elle diffuse des renseignements touchant des produits et services d'organisations partenaires d'intérêt possible aux professionnels de la paie (p. ex. mises à jour législatives, activités de l'ACP, programmes de perfectionnement professionnel).

Je ne désire pas obtenir de tels renseignements de l'ACP.

Information sur les retraits :

- Les retraits sont uniquement acceptés avant la fin de la troisième semaine du cours.
- Remboursement des frais d'inscription aux cours, moins 150 \$ de frais de retrait, ne sera traité qu'à la réception d'un formulaire de retrait
- **Frais d'adhésion ne sont pas remboursables :** Aucun remboursement ne sera accordé pour les frais d'adhésion si l'étudiant se retire d'un cours.

Frais d'inscription (Veillez cocher UNE SEULE case.)		TPS de 5 % (AB, BC, MB, NT, NU, SK, YT)	5 % de TPS + 9.975 % de TVQ (QC)	TVH de 13 % (ON)	TVH de 15 % (NB, NL, NS, PE)
<input type="checkbox"/> Membre actuel de l'ACP	575,00 \$*	603,75 \$	661,11 \$	649,75 \$	661,25 \$
<input type="checkbox"/> Nouveau membre et cours	780,00 \$**	819,00 \$	896,81 \$	881,40 \$	897,00 \$

* Si vous ou votre entreprise avez droit à une exemption à la TPS, une lettre d'exemption doit être produite.

**Les frais comprennent l'inscription au cours, et une adhésion d'un (1) an auprès de l'ACP